Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200011906-20240214-D-05-14022024-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/03/2024
Publication : 11/03/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 février 2024
Délibération n°05 -14022024

Objet : Présentation du rapport d'égalité hommes-femmes

M. Philippe GUIARD, Vice-président, présente au conseil d'administration le détail du rapport égalité femmes-hommes du CIAS pour l'année 2022 (document annexé : Rapport égalité femmes-hommes 2022)

Le conseil d'administration, à l'unanimité :

⇨ **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'égalité hommes-femmes

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 17
Vote :
POUR : 17
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 14 février 2024

Philippe GUIARD
Vice-président

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Département de la MAYENNE

CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 février à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 07 février, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GAUBERT Jean-Eudes, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie (en visio), MANCEAU Laurence, RENAULT Patricia, RESTIF Vincent, TESSIER Jean-Pierre, TISON Hervé.

EXCUSÉS : BOURBON Aristide, CLAVREUL Yannick, DESHOMMES Catherine, GOHIER Odile, GUIOUILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, PLANCHAIS Raymond, SORIEUX Vanessa, DEMENAIS Marie-Hélène.

BOURDAIS Christophe	pouvoir donné à RESTIF Vincent
GARBE Pascale	pouvoir donné à GAUBERT Jean-Eudes
GODARD Chantal	pouvoir donné à TESSIER Jean-Pierre
TRICOT Marina	pouvoir donné à BREHIN Colette
PLANCHAIS Raymond	pouvoir donné à DAVID Gisèle

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.